

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 93.00.681.001.1 DU 2 MARS 1993

Doseuses pondérales SOVAPAM modèle BIGBAGUEUR N

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANTS

Société SOVAPAM, ZI, 59269 Artres, pour les instruments complets,

Société S.E.G. INSTRUMENT, Jamtlandsgatan 151 C Box 76 S 16212 Vallingby (Suède), pour le dispositif électronique de mesure et d'asservissement SEG modèle T 2325.

DEMANDEUR

Société SOVAPAM, ZI, 59269 Artres.

CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales SOVAPAM modèle BIGBAGUEUR N sont destinées au conditionnement par pesées nettes de produits granuleux ou pulvérulents en sacs grande contenance et sont constituées par :

1° Un dispositif d'alimentation en produit à 2 débits déversant le produit dans le dispositif récepteur de charge.

2° Une unité de pesage comprenant :

- un dispositif récepteur de charge constitué par une trémie équipée d'un dispositif de vidange. Cette trémie peut, soit reposer directement sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge

(version à 3 capteurs), soit être reliée au dispositif équilibreur et transducteur de charge (version à un seul capteur) par l'intermédiaire de son support.

- un dispositif électronique de mesure et d'asservissement comprenant :

- un dispositif indicateur numérique qui peut être :

- soit identique au dispositif indicateur numérique équipant le dispositif électronique de mesure et d'asservissement PRECIA modèle X91 1B/2B approuvé par la décision d'approbation n° 92.00.683.001.1 du 21 février 1992 (1),

- soit un dispositif indicateur numérique de marque SEG modèle T 2325 dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique, dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur et dont les principales caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- impédance minimale de charge de l'alimentation : 85 Ω

- tension d'alimentation des capteurs : 15 V

- échelon minimal de tension : 1 μ V

- nombre maximal d'échelons : 2 500

- nombre de mesures réalisées par seconde : 3

- un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par :

- soit 3 capteurs à jauges de contrainte travaillant en flexion de marque DATRAN type PAC faisant l'objet de l'autorisation d'établissement de fiches techniques n° 90.4.02.651.9.3 du 6 avril 1990,

- soit 1 capteur à jauges de contrainte travaillant en flexion de marque DATRAN type PAC faisant l'objet de l'autorisation d'établissement de fiches techniques n° 90.4.02.651.9.3 du 6 avril 1990.

Toutefois, peut équiper ce modèle tout type de capteur travaillant en flexion, faisant l'objet

(1) Revue de Métrologie, février 1992, page 302.

d'une autorisation d'établissement de fiches techniques, dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du dispositif indicateur numérique et respectant les conditions suivantes :

- $Z_a \geq 150 \Omega$ (version avec 3 capteurs et dispositif PRECIA modèle X91 1B/2B) ou bien, $Z_a \geq 255 \Omega$ (version avec 3 capteurs et dispositif SEG modèle T 2325) ou bien, $Z_a \geq 50 \Omega$ (version avec un seul capteur et dispositif PRECIA modèle X91 1B/2B) ou bien, $Z_a \geq 85 \Omega$ (version avec un seul capteur et dispositif SEG modèle T 2325),
- $Z_s = 350 \Omega \pm 5 \Omega$
- $U \leq 15 \text{ V}$
- $n_{\text{max}} \geq 3\ 000$
- $E_{\text{max}} \geq (\text{Max} + T_0)/3$ (version avec 3 capteurs) ou bien, $E_{\text{max}} \geq \text{Max} + T_0$ (version avec un seul capteur), où T_0 représente la valeur du tirage à vide,
- $E_{\text{min}} \leq T_0/3$ (version avec 3 capteurs) ou bien, $E_{\text{min}} \leq T_0$ (version avec un seul capteur), où T_0 représente la valeur du tirage à vide,
- $e_{\text{min}} \leq e/2$ (version avec 3 capteurs) ou bien, $e_{\text{min}} \leq e$ (version avec un seul capteur), où e représente l'échelon de vérification de la doseuse pondérale,
- $SU_e/E_{\text{max}} \geq 3 \mu\text{V}$ (version avec 3 capteurs) ou bien, $SU_e/E_{\text{max}} \geq 1 \mu\text{V}$ (version avec un seul capteur) où S est la sensibilité exprimée en mV/V , U la tension d'alimentation du capteur exprimée en V , E_{max} exprimée en kg et e en g .

3° D'autres dispositifs qui peuvent être :

- soit ceux prévus dans la décision n° 92.00.683.001.1 du 21 février 1992 (1) dans le cas du dispositif électronique de mesure et d'asservissement PRECIA,
- soit les suivants dans le cas du dispositif électronique de mesure et d'asservissement SEG modèle T 2325 :
 - dispositif automatique de contrôle des mémoires à la mise sous tension,
 - dispositif automatique et permanent de contrôle de la partie logique,
 - dispositif indicateur d'anomalies,
 - dispositif semi-automatique de mise à zéro et/ou de tare (dispositifs confondus),
 - dispositif automatique permanent ou intermittent de mise à zéro et/ou de tare (dispositifs confondus),
 - dispositif de "tare additionnelle" (prise en compte d'un poids brut d'un récipient partielle-

ment rempli avant remplissage complet à la valeur de consigne),

- dispositif de prédétermination et de mémorisation de tare,
- dispositif de sortie permettant la connexion d'organes périphériques,
- dispositif semi-automatique de transmission de données vers un organe périphérique (peut être inhibé),
- dispositif de prédétermination de masses (consignes),
- dispositif de prédétermination de valeurs limites (tolérances),
- dispositif d'indication de pesées légères ou de pesées lourdes,
- dispositif d'indication de pesées hors tolérances,
- dispositif automatique de centrage de la valeur moyenne des doses (peut être inhibé),
- dispositif de calcul et d'impression de la valeur moyenne des doses (option).

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- unité de pesage :
 - $500 \text{ kg} \leq \text{Max} \leq 1\ 500 \text{ kg}$
 - $500 \leq n \leq 2\ 500$ échelons
 - $\text{Min} \geq \text{Max}/3$
- doseuse pondérale :
 - Températures limites d'utilisation :
 - $0 \text{ }^\circ\text{C}$ à $+ 40 \text{ }^\circ\text{C}$ avec le dispositif électronique de mesure et d'asservissement SEG,
 - $- 10 \text{ }^\circ\text{C}$ à $+ 40 \text{ }^\circ\text{C}$ avec le dispositif électronique de mesure et d'asservissement PRECIA,
 - plage de fonctionnement comprise entre Min et Max ,
 - cadence : selon le produit, elle peut atteindre 2 emballages/minute.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

- Doseuse pondérale SOVAPAM
- Modèle : BIGBAGUEUR N N° ... Année ...
- Décision n° 93.00.681.001.1 du 2 mars 1993

- Plage de fonctionnement :
Max = ... kg Min = ... kg
- Echelon = ... g
- Températures limites d'utilisation
- Produit(s)
- Dispersion(s) nominale(s)
- Cadence(s).

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification des doseuses pondérales SOVA-PAM modèle BIGBAGUEUR N est effectuée en une phase au lieu d'installation.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement du Nord-Pas-de-Calais et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Description de la face avant du coffret de commande et de visualisation SEG modèle T 2325 (avec photographie) n° 5931-1.

Photographie (trémie reposant sur 3 capteurs) n° 5931-2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

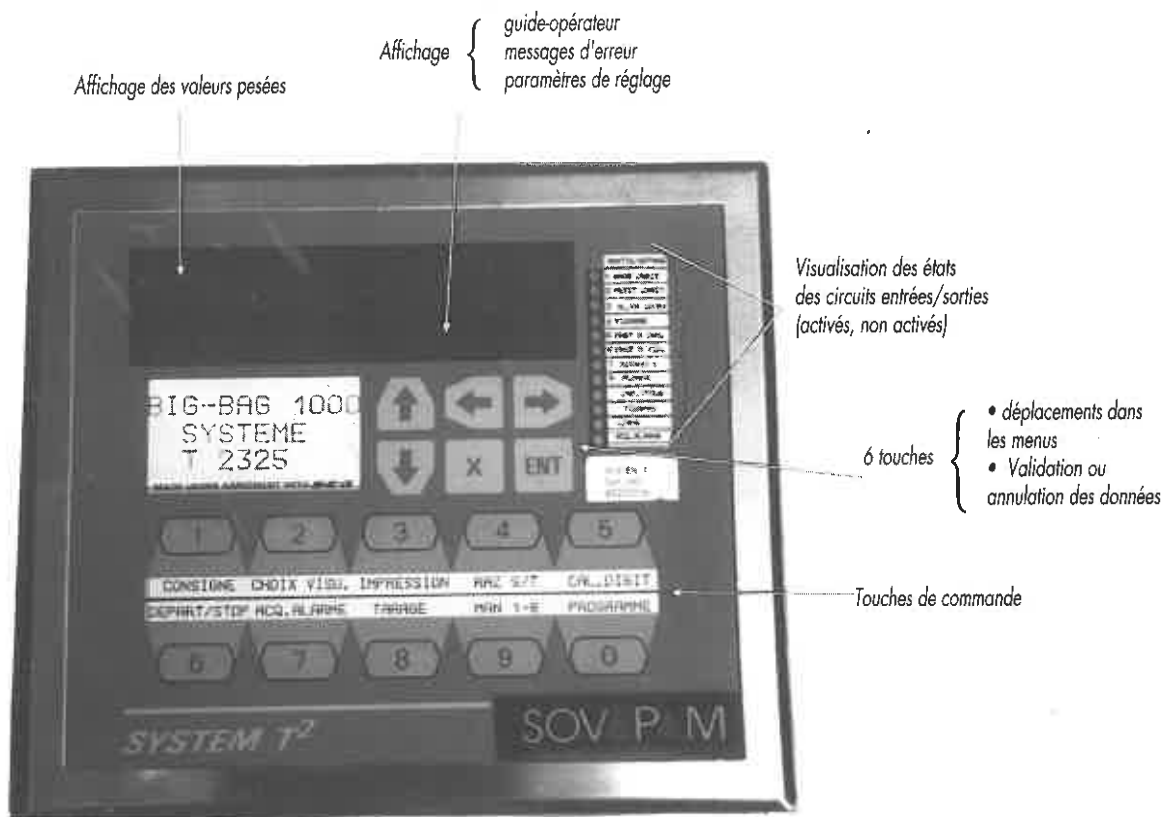
PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

■ N° 5931-1

DOSEUSES PONDERALES SOVAPAM BIGBAGUEUR N

Description de la face avant du coffret de commande et de visualisation SEG T 2325



- Touche "1 - CONSIGNE" :** permet l'accès à la prédétermination du poids de consigne
- Touche "2 - CHOIX VISU" :** permet de passer d'un pas de message d'état de la doseuse pondérale au suivant (grand débit, petit débit ou totaux ou nombre de charges passées, etc.)
- Touche "3 - IMPRESSION" :** commande du dispositif semi-automatique d'impression
- Touche "4 - RAZ S/T" :** remise à zéro des valeurs de totaux, présélection du nombre de charges, de la valeur moyenne des charges et du nombre de charges
- Touche "5 - CAL.DIGIT" :** permet l'accès à une opération d'étalonnage de l'unité de pesage
- Touche "6 - DEPART/STOP" :** départ ou arrêt d'une séquence de dosage
- Touche "7 - ACQ.ALARME" :** acquittement d'une alarme permettant la continuation du cycle
- Touche "8 - TARAGE" :** commande du dispositif semi-automatique de mise à zéro et/ou de tare
- Touche "9 - MAN 1-8" :** permet l'accès aux commandes manuelles des circuits d'entrées/sorties. Les 8 sorties peuvent être pilotées au moyen des touches "1" à "8". L'état de chaque sortie est indiqué par la diode électroluminescente lui correspondant
- Touche "0 - PROGRAMME" :** permet de passer en mode paramétrage. Les réglages ainsi prédéterminés peuvent en outre être protégés par un mot de passe



■ N° 5931-2
DOSEUSES PONDERALES SOVAPAM BIGBAGUEUR N

